

## COLLECTE des DECHETS MENAGERS : Revu et corrigé !

La politique adoptée de puis toujours au Sictom du Couserans, concernant la collecte des déchets ménagers consiste à créer des points de regroupement pour optimiser les tournées, rendre le service équivalent pour tous et avoir une maîtrise raisonnée des coûts. Cependant, avec les années, ce principe de points de regroupement n'a été très bien respecté partout, c'est pourquoi, le président du Sictom, Alex Mirouse, avec l'accords de tous les délégués de chaque Communauté de Communes du Couserans, a lancé une opération visant à ce que toutes les communes soient collectées en respectant ce principe. Depuis plus d'un an, tous les containers ont ainsi été localisés au travers d'un système de positionnement par satellite. Toutes les tournées ont également été tracées sur une carte. Cet inventaire a ainsi donné lieu à une proposition d'actions pour homogénéiser les tournées et ajuster la fréquence de collecte et le nombre de containers par rapport au nombre d'habitants.



Alex MIROUSE, le président de Val'Couserans et président du Sictom, explique aux maires du Couserans les enjeux de l'optimisation de la collecte.

### Exemple de réorganisation :

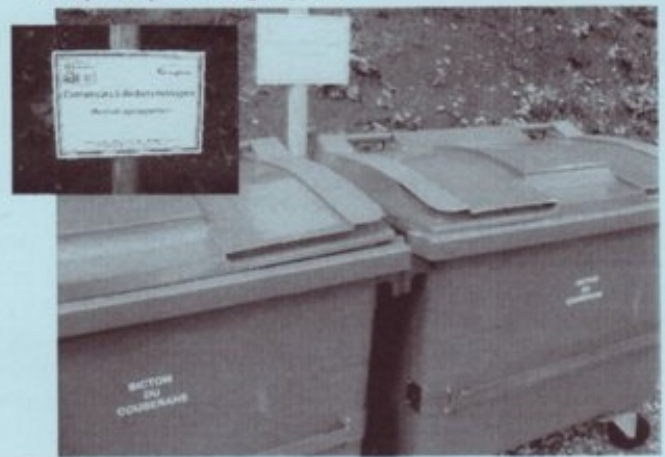
- RéSORBER le nombre de petits containers en les remplaçant par des volumes plus importants et faciliter ainsi le travail de collecte.

- MatéRIALISER les points de regroupement afin de faciliter le ramassage.

Avec cette réorganisation le Sictom, espère aussi faire des économies de carburant, diminuer les arrêts des camions et rendre le travail moins pénible pour les agents.

Renseignements, 05.61.66.69.66

### Exemple de point de regroupement



### Déjà effectif sur certaines communes

Cette démarche de «réorganisation» a été effectuée à Moulis, Prat-Bonrepoux, La Bastide-du-Salat, Cazavet. Elle va s'étendre petit à petit sur toutes les autres communes durant cette année 2007.

## TRIER SES DECHETS, c'est être responsable !

### Déchets encombrants

#### > meubles, déchets verts,...

Pour éviter les dépôts sauvages, pratique interdites par ailleurs, il existe 7 déchetteries dans le Couserans pour tout type de déchets encombrants.

La plus proche de Val'Couserans se trouve à Saint-Girons, à Palétès. Les dépôts y sont gratuits.

Ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Tél. 05.61.66.69.66

#### > électro-ménagers, hifi-vidéo...

Pour tous les «encombrants» type électro-ménagers, hifi-vidéo... dans le cas d'un achat d'un nouvel appareil, vous devez rapporter votre ancien appareil au magasin qui vous vend le nouveau. Une loi l'oblige à le reprendre et à payer une filière de traitement... au lieu que ce soit le Sictom et donc avec l'argent du citoyen !

### Recyclage

#### Pourquoi il faut trier ?

Le tri sélectif des déchets sert à redonner vie à des matières pourtant précieuses qui finiraient enfouies sous terre. Ce qui n'est

pas très écologique. Recycler ses déchets c'est donc économiser des matières premières vouées à disparaître comme le pétrole. Le plastique, l'aluminium (boîtes de conserves), le carton, le papier, le verre... toutes ces matières se recyclent mais partent vers des filières différentes. C'est pourquoi des centres de tri comme celui de Saint-Gaudens, ont été créés pour séparer toutes ces matières. En revanche, s'il fallait que ces centres séparent ces matières aux déchets ménagers, le dispositif à mettre en place serait trop complexe et trop coûteux. La meilleure solution, et la plus citoyenne, reste donc de trier en amont les emballages, le papier et le verre. .

### Deux consignes simples:

1. Ne pas jeter de sacs de déchets ménagers, des bouteilles en verres, des sacs en plastiques, du polystyrènes dans les bacs jaunes. Leurs mises en refus coûtent très cher. Ce surcoût est ensuite répercuté dans les impôts.

2. Ne pas enfermer les emballages dans des sacs plastiques. Les jeter en vrac dans les containers jaunes. (Les centres de tri ne sont pas équipés pour ouvrir les sacs).